

## La France, la Belgique et l'Allemagne, trois grandes absentes ?

### France, Belgium, and Germany, conspicuous by their absence?

**Chantal PRADINES**

Déléguée générale de l'association ALLEES-AVENUES / allées d'avenir/ -Managing Director of association  
ALLÉES-AVENUES / avenues of the future /

Lorsque la question d'un colloque sur les allées mémorielles a été évoquée avec nos partenaires français et allemands spécialistes du paysage ou engagés de longue date dans la préservation du patrimoine des allées, aucun n'avait eu connaissance de cette pratique de plantation liée à la Grande Guerre. Nos partenaires belges non plus. Cette pratique était-elle réservée aux pays du Commonwealth, trop éloignés pour que les familles viennent se recueillir sur les tombes des leurs restées sur les champs de bataille (par souci d'équité et de ne pas désunir des frères d'armes dans la mort, les corps n'avaient pas été rapatriés) ?

En France, la nécessité d'espaces personnels pour le deuil et le souvenir, hors des cimetières, ne se posait pas de la même manière : les distances moindres rendaient les sépultures plus aisément accessibles, quand les corps n'avaient pas été tout simplement ramenés dans le cimetière communal, comme l'autorisait la loi de 1920 - et comme ce fut le cas pour 230 000 dépouilles.

Le financement du monument aux morts communal par l'État français a sans doute eu pour conséquence d'éloigner de l'action les communautés - familles, cercles de collègues, etc. -, épargnant de ce fait les discussions sur le type de monument le mieux adapté, comme il y en eut dans les pays où l'on opta pour des allées d'arbres, et imposant le schéma standard du monument de pierre au cœur de la cité. Même si certains monuments aux morts français ont pu être mis en place par des entreprises ou des universités, même s'il y eut des souscriptions en complément des subventions publiques, la nécessité de rechercher une solution plus économique se trouvait ainsi évacuée, tout comme le débat sur le choix entre un geste qui bénéficierait à toute la communauté des vivants en même temps qu'il marquerait le souvenir, et le monument pour les morts et leur souvenir.

Le « culte des noms », manière de rendre présents les absents en les nommant, a joué un rôle dans la forme des allées mémorielles, où chaque soldat est identifié par une plaque ou une stèle. Très caractéristique de l'approche anglo-saxonne, il est resté jusqu'à très récemment (en 2014 avec l'Anneau de la mémoire à Notre-Dame de Lorette) étranger à la France : l'ossuaire de Douaumont ne comporte aucun des noms des 130 000 soldats français et allemands et la France avait demandé à l'Imperial War Graves Commission de ramener à 4 au lieu d'une douzaine les monuments exclusivement voués à porter des listes de noms devant être implantés sur le territoire français.



Contraste entre la minéralité des cimetières civils français et allemands (Trampot / Stein)

De manière générale, l'arbre et le paysage n'ont pas eu non plus le même poids dans l'aménagement des nécropoles elles-mêmes - comme ils n'ont traditionnellement pas le même poids dans l'aménagement des cimetières civils -. Contrairement aux Français, par exemple, pour leurs cimetières de la Grande Guerre, les Britanniques avaient fait appel à une figure emblématique de l'aménagement paysager, en l'occurrence Gertrude Jekyll. Pour les Français par ailleurs, l'arbre n'était pas investi de la symbolique nationale comme en Allemagne, et le paysage arboré, trop familier, ne pouvait non plus avoir le même poids qu'il pouvait avoir pour les combattants venus des antipodes. Le rôle joué en particulier aux États-Unis par l'Arbor Day Foundation n'avait enfin pas son pendant en France, le pays n'ayant pas adopté alors la Journée de l'Arbre comme l'avaient fait déjà, après les États-Unis, le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Australie ou l'Italie, par exemple.

L'arbre n'est pour autant pas absent des lieux portant le souvenir des combattants de la Grande Guerre en France, en Belgique ou en Allemagne. En Allemagne, le concept de « Heldenhaine » (bosquets des héros) de l'architecte Willy Lange prévoyait la plantation d'un chêne sur chaque tombe des soldats et l'architecte Robert Tischler, chargé en 1919 de définir les règles d'aménagement des cimetières militaires allemands prévoyait une large place aux arbres. L'allée d'arbres elle-même n'est pas absente des cimetières. On la trouve dans le carré militaire de Tübingen où les allées mènent vers le monument (projet de Karl Haug réalisé en 1921), à Sarrebruck sous forme d'une allée d'ifs taillés ou encore à Bocholt (Rhénanie du Nord-Westphalie), dont le cimetière réaménagé en 1920 intègre des allées de platanes et tilleuls taillés disposées en étoile. En Frise orientale, à Loga, Mönkeboe, Rysum ou Timmel, de courtes allées mènent au monument aux morts ou au cimetière où sont enterrés certains des combattants de la guerre.



Cimetière militaire allemand de Villé-devant-Chaumont (55)

La France et la Belgique aussi comptent des allées d'arbres plantées en lien avec la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale - quelquefois plantées par leurs alliés - et menant généralement à un monument aux morts, comme à Zottegem en Belgique (Heldenlaan - allée des héros, constituée de 26 platanes, complétée d'un arbre de la liberté, plantés en 1921), à Morhange (Moselle) ou Levet (Cher) en France. L'allée de Levet dont fait état le Journal Le Berry en 1931 a une portée symbolique forte, étant constituée de deux rangées de marronniers issus de marrons produits par les arbres de la digue de Verdun, sous le feu de la bataille, en 1918. Une autre allée, implantée géographiquement sur le sol français, mais dans l'enclave du Mémorial national sud-africain du Bois Delville (Somme), est aussi lourde de sens : 6 glands français apportés en 1688 par le Huguenot Jean Gardiol et plantés à Cape Colony, Franschoek (le « coin des Français ») en Afrique du Sud, ont à leur tour donné les jeunes



chênes formant l'allée double du Mémorial. La Canadalaan, l'allée canadienne menant au Mont Sorrel (Ypres) en Belgique, une allée d'érables de 2 km plantée en 1916, présente la particularité intéressante de suivre le tracé de la ligne de front.

Ces allées ne comportent toutefois pas d'éléments permettant d'associer nominativement un soldat à chacun de leurs arbres. L'Allemagne semble le seul des trois pays à compter, dans les années 1930, deux allées mémorielles d'arbres dédiés à des soldats individualisés : une allée de 42 tilleuls au Kahlberg, en Basse-Saxe, et une allée de 84 tilleuls à Ebersberg, près de Munich, en Bavière. Le parcours exploratoire effectué à l'occasion du colloque a permis de faire émerger ces rares exemples. Nul doute qu'un travail de recherche mériterait d'être engagé sur ce sujet.

Si l'arbre et l'allée n'ont, a priori, pas joué de rôle majeur dans les pratiques mémorielles françaises ou belges de l'après-guerre, il est intéressant de constater que le geste de planter semble s'être au contraire imposé naturellement pour célébrer le centenaire de la guerre. On a planté des arbres isolés (on a planté un arbre de la paix - un ginkgo offert par la ville allemande jumelée, double symbole - à Tergnier (Aisne) ce 8 novembre; un arbre de la fraternité à Montville (Seine-Maritime); des « Arbres de la Paix pour une Europe unie pour un monde fraternel » dans les 125 collèges et certains sites du département de Pas-de-Calais). On a planté des arbres en bosquets ou en forêt (opération « 100 ans - 100 enfants - 100 arbres » à Carvin (Pas-de-Calais)). Et enfin... on a planté des arbres en allées. L'Association Cormier Fruitier Forestier vient d'achever des plantations dans la Meuse, au fort de Troyon et sur un ancien tracé de la Voie Sacrée. Plus intéressant encore, des communes du Jura comme Brévans ou Champagny ont, chacune, planté en 2014 une allée du souvenir tout à fait semblable aux allées mémorielles du Commonwealth, avec, pour chaque arbre, une stèle dédiée à un soldat de la commune. Sans rien connaître les unes des autres, ni de leurs pratiques respectives, voici ainsi, à 100 ans et des milliers de kilomètres de distance, des communautés reliées par des allées. Affaire à suivre !



Canadalaan (Allée canadienne), Mont Sorrel © Inventaris Onroerend Erfgoed



## Chantal PRADINES

Déléguée générale d'ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir/, France

Managing Director of ALLÉES-AVENUES / avenues of the future /, France

Chantal Pradines, ingénieur de l'École Centrale de Paris, est déléguée générale de l'association ALLEES-AVENUES / allées d'avenir/. Expert auprès du Conseil de l'Europe, elle est l'auteur du rapport "Infrastructures routières : les allées d'arbres dans le paysage". Elle est intervenue comme conseillère scientifique du projet « La mémoire du paysage - Le rapatriement des Chênes de Vimy » pour le Parc du Centenaire du mémorial canadien. Elle intervient régulièrement dans des conférences en France et à l'étranger sur la thématique des allées d'arbres et a à son actif une cinquantaine d'articles sur le sujet dans des revues ou ouvrages français ou étrangers. Elle préside le jury du "Prix des allées" de Sites & Monuments et elle a œuvré à faire évoluer la législation française en matière de protection des allées.

Chantal Pradines, graduate engineer of the École Centrale, Paris, is the Managing Director of the association ALLÉES-AVENUES / avenues of the future /. She is an Expert appointed to the Council of Europe, and she authored the report "Road infrastructures: tree avenues in the landscape". Chantal was involved as scientific advisor on the "Landscape memory – Repatriation of the Vimy Oaks" project for the Canadian Centennial Park memorial. She participates regularly in conferences on tree avenues, in France and abroad, and has written around fifty articles on the subject in French and other books and magazines. Chantal chairs the jury of the "Tree Avenue Prize" of Sites & Monuments, and she has been behind changes to French legislation on protection of tree avenues.